



FORMATION INFIRMIER(E) DES HOSPICES CIVILS DE LYON

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

**LA
FORMATION**

Requis

Baccalauréat ou équivalent de niveau IV

Modalités d'admission

- Via la procédure et le calendrier Parcours Sup.
- Modalités spécifiques pour les candidats relevant de la promotion professionnelle continue et justifiant de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale
- Accessible aux personnes en situation de handicap

Lieux

2 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) :

- IFSI Clemenceau, 1 avenue Clemenceau, 69230 Saint-Genis-Laval
- IFSI Esquirol, 5 avenue Esquirol, 69424 Lyon Cedex 03

Capacité

- IFSI Clemenceau : 180 étudiants
- IFSI Esquirol : 180

Durée de la formation

3 ans en alternance, répartis en 2100 heures d'enseignement théorique et 2100 heures de stages cliniques

Certification

Validation 180 crédits européens (ECTS) - Diplôme d'Etat Infirmier - Grade Licence



CONTACTS

Secrétariat Clémenceau : 04 78 86 30 02

Mail : hcl.secretariat-ifs-clem@chu-lyon.fr

Secrétariat Esquirol : 04 72 11 79 02

Mail : hcl.secretariat-ifs-esqui@chu-lyon.fr

 D'INFOS

<https://teamhcl.chu-lyon.fr/formation-infirmier>



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

INFIRMIER(E)



Le métier

L'infirmier(e) soigne et veille au bien-être physique et psychique des patients.

- Il dispense des soins préventifs, curatifs ou palliatifs visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.
- Il planifie, organise et met en œuvre les soins à partir de l'analyse des besoins des patients.
- Il effectue des actes techniques qui imposent rigueur et précision.
- Il établit une relation de soin avec le patient, communique avec sa famille et collabore avec une équipe pluriprofessionnelle. Ces activités nécessitent des compétences relationnelles et psychosociales importantes. Exercer le métier d'Infirmier requière le sens des responsabilités.
- L'infirmier contribue à l'éducation en santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes de personnes dans leur parcours de soins.
- Il peut travailler dans des hôpitaux, cliniques, centres sociaux, centres éducatifs, résidences de personnes âgées ou encore au domicile des patients.
- L'infirmier peut être salarié ou exercer une activité libérale.
- Possibilité d'évolution de carrière vers le métier de cadre de santé.

Les atouts des IFSI HCL

Instituts adossés au 2^{ème} Centre Hospitalier Universitaire de France.

- Un accès aux ressources HCL : réseaux documentaires, modules de formations en @-Learning, expertises plurielles et universitaires des formateurs, enseignants et professionnels hospitaliers, modalités pédagogiques utilisant la simulation en santé et les environnements virtuels.
- Un partenariat avec l'université de médecine pour la simulation en santé.
- La valorisation de la recherche permettant aux étudiants de concourir aux prix MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers), CEFIEC (Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres), Institut du Vieillessement.
- Un département des formations paramédicales important, offrant la possibilité de développer les projets en interdisciplinarité.
- La mobilité internationale : stages à l'étranger, programme Erasmus, partenariats en Asie.
- Des associations d'étudiants actives et dynamiques au sein de l'institution.
- Les valeurs du service public transmises et défendues.
- Le Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES) permet une initiation de prévention et de promotion de la santé, en réponse aux enjeux de la santé publique, à travers des actions d'éducation organisées par les étudiants en inter professionnalité

LA FORMATION

- La formation se déroule par alternance entre institut de formation et lieux de stage. Le programme comprend l'acquisition de connaissances, en sciences humaines sociales et droit, en sciences médicales et infirmières.
- La formation permet aussi d'expérimenter la conduite de projet, la démarche de recherche, et la pratique des soins pour que chaque étudiant développe ses compétences et son projet professionnel et puisse exercer le métier en toute sécurité.



www.chu-lyon.fr